

COMPAGNIE CENTRALE D'EXPLOITATIONS ET RECHERCHES MINIÈRES

S.A., 28 novembre 1912, p. 99 ans.

PRÉFECTURE DE CONSTANTINE
Permis de recherches de mines délivrés en octobre et novembre 1922
(*Le Journal général de l'Algérie*, 17 décembre 1922)

Compagnie centrale d'exploitations et recherches minières, à Souk-Ahras : zinc et métaux connexes, douar Keddara, commune mixte de Souk-Ahras.

COMPAGNIE CENTRALE D'EXPLOITATIONS ET RECHERCHES MINIÈRES
S.A. frse au capital de 2 MF.
Siège social : Paris, 53, rue Châteaudun
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1922-1923, p. 204)

CONSEIL D'ADMINISTRATION
composé de 3 à 9 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 20 actions.
HENRY (René), 40, rue Louis-Blanc, Paris ; pdt ;
DINOIRE (Clovis) ¹, 2, rue Rosa-Bonheur, Paris ; vice-pdt ;
STERNBERG (Henri), 40, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris ; adm. délégué ;
POUQUET (Maurice) ², 12, av. Hoche, Paris ; adm. délégué ;
DANSETTE (Charles), 3, r. Delezenne, Lille ;
FRÉDÉRIC (Alphonse), 11, r. Pillet-Will, Paris ;
RICHARD (Louis), 27, bd des Italiens, Paris ;
VERLIAC (Adrien), 28, r. Fabert, Paris.

COMMISSAIRES AUX COMPTES
FRIEDMANN (Eugène), 4 bis, av. de Vaucelles, Chatou (Seine-et-Oise) ;
CHATAUR [*sic* : CHATAUX] (Louis), 55, rue du Simplon, Paris.

Objet. — Étude et expl. de tous gisements miniers en France, colonies, pays de protectorat et étranger, etc.

Capital social. — 2 MF, en 4.000 act. nominatives de 500 fr. entièrement libérées.

Parts bénéficiaires. — 10.000 au porteur sans valeur nominale.

Ass. générale. — 4 actions par voix, maximum cinquième des voix émises.

¹ Eugène Clovis Dinoire : ingénieur en chef des Mines de Lens. Administrateur de diverses sociétés tournant autour de la distillation des schistes bitumineux dans le Gard et l'Ain.

² Maurice Pouquet (et non *Ponquet*)(1882-1956) : ingénieur en chef du groupe Léonino. Président de la Cie minière franco-tunisienne (1929). Voir encadré :

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 5 % d'intérêt aux act. ; 10 % au conseil. Le solde : 60 % aux act. ; 40 % aux parts.

PARIS

Compagnie centrale d'exploitation et recherches minières
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 juillet 1924)

L'assemblée ordinaire de cette société, au capital de 2 millions, a eu lieu au siège, 53, rue de Châteaudun, à Paris, sous la présidence de M. René Henry. Les actionnaires ont approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1923, présentant un solde débiteur du compte de profits et pertes de 86.848 fr. 45, en augmentation de 39.720 fr. 82 sur l'exercice précédent.

Le rapport du conseil rappelle que, ainsi qu'il avait été annoncé l'an dernier, la société s'est efforcée de mettre en valeur ses mines d'Algérie, notamment celles du Chabet-el-Hammam et Djebel-Berda dont elle vient d'obtenir la concession, sans abandonner pour cela ses travaux de recherches et de préparation dans l'ensemble de ses mines.

En outre, la société s'est employée, durant l'année en revue, de réaliser son programme, en particulier par l'établissement d'un four à griller et d'une petite laverie lui permettant d'enrichir ses minerais afin d'en augmenter la valeur et de diminuer les frais de transport.

COMPAGNIE CENTRALE D'EXPLOITATION ET RECHERCHES MINIÈRES
S.A. au capital de 2 MF
Siège social : Paris, 53, r. de Châteaudun
Registre du commerce : Seine, n° 21.505
Bureau à Paris, 83, r. de la Victoire
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1924-1925, p. 194-195)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 3 à 9 membres, nommés p. 6 ans, propr. de 20 act.

HENRY (René), 40, av. Louis-Blanc, Paris ; pdt ;
STERNBERG (Henri), 40, r. N.-D. des Victoires, Paris ; adm. délégué ;
POUQUET (Maurice), 12, av. Hoche, Paris ; adm. délégué ;
DANSETTE (C.), 3, r. Delezenne, Lille ;
RICHARD (L), chev. Lég. d'honneur ; 27, bd des Italiens, Paris ;
VERLIAC (Adrien), 28, r. Fabert, Paris.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

FRIEDMANN (Eugène), 4 bis, av. de Vaucelles, Chatou (Seine-et-Oise) ;
CHATAUX (Louis), 55, r. du Simplon, Paris.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1923 (rn fr.)

ACTIF	
Capital investi :	

Algérie : concessions, permis, travaux, terrains, construc., etc.	1.022.959 33
Suisse :concessions, permis, travaux, terrains, construc., etc.	530.665 40
France : permis et travaux de Suquet-Barjhoux	28.385 00
Frais de premier établissement	
Frais de constitution	26.285 10
Mobilier, siège social	10.843 65
Mobilier à Souk-Ahras	5.694 75
Dépôt de garantie	40 00
Loyer d'avance	2.000 00
Valeurs réalisables	
Espèces en caisse	1.742 60
Banquiers	4.067 77
Débiteurs divers	163 55
Avances à Souk-Ahras	—
Emplois en reports	
Minerais en stock	53.000 00
En Algérie :	
Actionnaires	53.000
Versement en retard	2.500 00
Profits et pertes :	
Solde débiteur	86.848 45
	<u>2.095.635 60</u>
PASSIF	
Capital	2.000.000 00
Parts bénéficiaires : pour mémoire	—
Comptes créditeurs	
Divers créditeurs	95.635 60
	<u>2.095.635 60</u>

COMPTE DE PERTES ET PROFITS

DÉBIT	
Solde à nouveau	47.127 63
Abandon de permis	44.850 98
Frais généraux	12.465 51

Perte sur rentes réalisés	337 50
	<u>104.781 62</u>
CRÉDIT	
Par intérêts	17.933 17
Balance p. solde	86.848 45
	<u>104.781 62</u>

(*Les Archives commerciales de la France*, 27 mars 1928)

PARIS. — Dissolution. — 28 déc. 1927. — Soc. dite Cie CENTRALE D'EXPLOITATION ET RECHERCHES MINIÈRES, 53, Châteaudun. — Liquid. MM. Henry, Richard et Dansette. — 28 déc. 1927. — *Journ. spéc. des soc.* (pub. 21 mars 1928).

Cie CENTRALE D'EXPLOITATION ET RECHERCHES MINIÈRES
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} mars 1930, p. 173)

Cette soc., au cap. de 2 MF, dont le siège était à Paris, 53, r. de Châteaudun, vient d'être dissoute. MM. René Henry, à Paris, 40, av. Louis-Blanc ; Louis Richard, à Paris, 7, rue [?] ; et Charles Dansette, à Lille, 3, r. Delezenne, ont été nommés liquidateurs.
